

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 2 juin 2025, à la salle du Conseil, située au 285, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers:

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Dominic Lapointe	Gilles Gauvreau
Benoît Couture	Rémi Beauchesne

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance :

- M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiments et environnement
- M. Bobby Dubois, Contremaître en voirie, eau potable et eau usée
- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

**2025-06-84                    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GAÉTAN FORTIER**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier, faisant fonction de secrétaire:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du procès-verbal du 5 mai 2025
4. Présentation des comptes
5. Demande du Cercle des Jeunes Ruraux des Bois-Francs
6. Déneigement du réseau routier municipal – Résultats de l'Appel d'Offres Public
7. Dépôt d'une demande pour améliorer la sécurité routière des usagers dans le 8e Rang
8. Offre de services professionnels – Stratégie d'économie en eau potable
9. Refonte du site web
10. Dépôt d'un projet central de prêt – Programme Circonflexe volet 2

11. Argus Environnement – Offre de services pour différents mandats en eau potable et en eau usée
12. Amendement de la Résolution #2025-03-48 – Avis d'intérêt au Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique ÉCO ÉNERGIE 360 de la FQM
13. Correspondance
  - a) Appui de la municipalité au projet de Mme Karol-Anne Giguère – Démarrage d'un projet de production d'œufs ;
  - b) Confirmation reçue de la ministre des Transports et de la mobilité durable d'une aide financière de 35,000\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Projets particuliers d'amélioration ;
  - c) Correspondance reçue du MTMD mentionnant qu'une étude nécessitant la collecte de données sera réalisée au cours de la saison 2025, réponse reçue en suivi de notre demande (Résolution #2024-12-198) de venir évaluer les éléments de sécurité de la courbe de la Route 161 située à l'intersection du Rang des Chutes afin de tenter d'améliorer au maximum la sécurité routière des différents usagers;
  - d) Lettre de remerciements transmise à Hydro-Québec concernant la grande amélioration de la diminution notable des pannes suite aux interventions terrains effectuées sur le réseau dans notre secteur.
14. Période de questions
15. Clôture de séance

**2025-06-85                    Dépôt et adoption du procès-verbal du 5 mai 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 soit adopté, le tout tel que rédigé et déposé par le directeur général et greffier-trésorier.

**2025-06-86                    Présentation des comptes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 176,182.49\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

**2025-06-87                    Demande du Cercle des Jeunes Ruraux des Bois-Francis**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GAÉTAN FORTIER**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCORDER** un montant de 100\$ au Cercle des Jeunes Ruraux des Bois-Francis dans le cadre de l'événement annuel de l'organisme qui sera tenu le vendredi 27 juin 2025 et d'en autoriser le paiement.

**2025-06-88                    Déneigement du réseau routier municipal - Résultats de l'appel d'offres public**

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO et dans le journal électronique Constructo pour le déneigement, le déglçage et l'entretien de 39 Km de chemins publics sur son territoire pour une période de trois ans (2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028) et de deux années d'option de renouvellement ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le mercredi 14 mai 2025 à 11h ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçue 2 soumissions, soit la soumission de l'entreprise Excavation Marquis Tardif Inc et celle de l'entreprise Cité Construction TM Inc.;

**ATTENDU QUE** la firme Techni-Consultant a procédé à la vérification de la conformité des soumissions et que l'analyse révèle que les 2 soumissions reçues sont conformes selon les critères demandés;

**ATTENDU QUE** les résultats de soumissions sont les suivants :

**Prix au kilomètre**

	<b>Exc Marquis Tardif</b>	<b>Cité Construction</b>
<b>2025-2026</b>	<b>4,697 \$</b>	<b>9,945 \$</b>
<b>2026-2027</b>	<b>4,698 \$</b>	<b>9,945 \$</b>
<b>2027-2028</b>	<b>4,699 \$</b>	<b>9,945 \$</b>

**Total du contrat par année**

	<b>Exc Marquis Tardif</b>	<b>Cité Construction</b>
<b>2025-2026</b>	<b>183,183 \$</b>	<b>387,855 \$</b>
<b>2026-2027</b>	<b>183,222 \$</b>	<b>387,855 \$</b>
<b>2027-2028</b>	<b>183,261 \$</b>	<b>387,855 \$</b>
<b>Total du contrat (avant taxes)</b>	<b>549,666 \$</b>	<b>1,163,565 \$</b>

**ATTENDU** la recommandation reçue par la firme Techni-Consultant suite à l'analyse de l'appel d'offres public se lisant comme suit :

*« La Municipalité n'est pas tenue d'accepter aucune soumission, toutefois, nous vous recommandons d'octroyer le contrat à l'entreprise « **Excavation Marquis Tardif Inc.** » au montant de **631,978.48\$ taxes incluses pour trois ans**. Les années supplémentaires seront indexées de 5% par année à partir de la saison 2028-2029 jusqu'à un maximum de deux années supplémentaires.*

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**D'OCTROYER** le contrat pour le déneigement, le déglçage et l'entretien de 39 Km de chemins publics sur son territoire pour une période de trois ans (2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028) et de deux années d'option de renouvellement à l'entreprise **Excavation Marquis Tardif Inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 631,978.48\$ taxes incluses.

**2025-06-89**                    **Dépôt d'une demande pour améliorer la sécurité routière des usagers dans le 8e Rang**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose à la table du Conseil une demande écrite reçue de la part des entreprises du 8<sup>e</sup> rang concernant l'amélioration souhaitée de la sécurité des usagers circulant sur cette route. La lettre adressée à la municipalité se lit comme suit :

**Objet : Dégel du Rang 8**

*Engagées dans le développement continu de notre municipalité depuis 40 ans, les Entreprises, ci-haut mentionnées, vivent des problématiques depuis plusieurs années; cependant cette année, la problématique du dégel a été pire dans le Rang 8.*

*Dans les faits, les résidents, les clients et les visiteurs devaient circuler péniblement à droite ou à gauche pour éviter de s'enliser ou endommager leurs pare chocs.*

*Il en a résulté une baisse importante d'achalandage. N'eut été de notre intervention pour aménager un passage sécuritaire, les ornières profondes bloquaient la circulation.*

*Concrètement, nous souhaitons une rencontre avec le service de voirie pour améliorer la sécurité de nos usagers et encourager la vitalité de nos entreprises. Considérant que la Rang 8 détient 10% de la population de Ham-Nord, nous souhaitons que vous preniez notre demande en compte.*

Après avoir pris connaissance de la demande, les élus mentionnent qu'un suivi de celle-ci sera assuré auprès des entreprises du 8<sup>e</sup> rang. Après discussion et analyse de la situation avec le contremaître en voirie, il est également mentionné que la municipalité a déjà ciblé certains endroits ayant eu des problématiques au cours du dégel du printemps et que des interventions sont prévues en 2025, autant dans le 8<sup>e</sup> rang que sur l'ensemble du réseau routier municipal afin d'améliorer au maximum la sécurité des usagers sur tout le réseau routier municipal.

2025-06-90

**Offre de services professionnels – Stratégie d'économie en eau potable**

**CONSIDÉRANT** l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. en date du 26 mars 2025 pour l'accompagnement de la municipalité afin de compléter le Bilan annuel de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif du Bilan annuel de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable est de mesurer l'utilisation de l'eau potable au sein de notre municipalité et constitue la base de toute démarche d'économie d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** cette obligation permet d'obtenir une aide majorée lors de projet dans le PRIMEAU 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de services professionnels reçue comprend les éléments suivants :

Visite des installations avec le personnel affecté à l'eau potable

- Valider les intrants et des données disponibles tel que l'étalonnage de débitmètre, rapport poteau d'incendie (si applicable), évènement des fuites ou incendie
- Validation administrative telle que rôle de perception, unité de logement, données, des compteurs d'eau
- Recommandation et bonne pratique avec l'opérateur sur place
- Formation sur les impacts des données à recueillir (exemple débit de nuit, pression ou autre)
- Rapport de visite et prises de photos sur place des installations et panneau

Complétion des rapports en collaboration avec les analystes du MAMH : Bilan annuel et outil du besoin en investissement (B.I.)

Plan d'action découlant des recommandations de la stratégie (exemple mise à jour des règlements, recherche de fuite, ajout de compteurs d'eau)

**CONSIDÉRANT QUE** cet accompagnement est admissible dans le *Programme de retour de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité accepte l'offre de services professionnels d'accompagnement de la firme Techni-Consultant inc. au coût de 3,995 \$ plus les taxes applicables.

2025-06-91

**Refonte du site web**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à la refonte du site web de la municipalité afin d'améliorer la présentation, la performance et l'accessibilité aux informations municipales ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Solutions Zen Médias est spécialisée dans le domaine du site web municipal ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services reçue de l'entreprise au montant de 13,910\$ afin de procéder à la refonte de notre site web;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** l'offre de services reçue de l'entreprise Solutions Zen Médias au montant de 13,910\$ plus taxes afin de procéder à la refonte de notre site web ;

**D'AUTORISER** le premier versement du contrat au montant de 5,000\$ plus taxes.

**2025-06-92                    Dépôt d'un projet central de prêt – Programme Circonflexe volet 2**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord a pris connaissance des informations concernant le programme Circonflexe volet 2;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Chesterville, Notre-Dame-de-Ham, Ham-Nord, Tingwick, Saint-Rémi-de-Tingwick et St-Norbert-d'Arthabaska désirent présenter un projet collectif dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord s'engage à participer au projet de central de prêt des Hauts Reliefs et à assumer une partie des coûts;

**QUE** le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du programme circonflexe volet 2 ;

**QUE** le conseil municipal nomme la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham organisme responsable du projet.

**2025-06-93                    Argus Environnement – Offre de services pour différents mandats en eau potable et en eau usée**

**CONSIDÉRANT** les obligations annuelles à rencontrer par la municipalité au niveau des différents suivis ministériels pour la gestion de l'eau potable et de l'eau usée;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a demandé des offres de services à l'entreprise Argus Environnement pour les différents mandats en eau potable et en eau usée;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord accepte les offres de services reçues de l'entreprise Argus Environnement pour les mandats suivants :

- Étangs d'assainissement des eaux usées – Mesure de boues 1,850\$  
(si nécessaire, analyses de boues en sus – 835\$/échantillon)
- Ouvrages d'assainissement des eaux usées – Étalonnage débitmètre d'affluent 1,365\$
- Réseau d'eau potable – Étalonnage de 2 débitmètres (Réservoir et Régulateur) 3,650\$

2025-06-94

**Amendement de la Résolution #2025-03-48 – Avis d'intérêt au Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique ÉCO ÉNERGIE 360 de la FQM**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté la résolution 2025-03-48 le 24 mars 2025 confirmant son intention de participer au programme Éco Énergie 360 ;

**CONSIDÉRANT QUE**, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la signature d'une autorisation de collecte de données par la Municipalité est nécessaire dans le cadre de la réalisation de l'analyse et de la collecte des données ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord désire toujours manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la résolution 2025-03-48 est modifiée afin qu'il y soit également résolu que la Municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la direction générale à :

- signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;
- effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

**Correspondance : À cette assemblée, il a été fait mention :**

- a) De la lettre d'appui de la municipalité au projet de Mme Karol-Anne Giguère – Démarrage d'un projet de production d'œufs ;
- b) De la confirmation reçue de la ministre des Transports et de la mobilité durable d'une aide financière de 35,000\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Projets particuliers d'amélioration ;
- c) De la Correspondance reçue du MTMD mentionnant qu'une étude nécessitant la collecte de données sera réalisée au cours de la saison 2025, réponse reçue en suivi de notre demande (Résolution #2024-12-198) de venir évaluer les éléments de sécurité de la courbe de la Route 161 située à l'intersection du Rang des Chutes afin de tenter d'améliorer au maximum la sécurité routière des différents usagers ;
- d) De la lettre de remerciements transmise à Hydro-Québec concernant la grande amélioration de la diminution notable des pannes suite aux interventions terrains effectuées sur le réseau dans notre secteur.

**Période de questions :**

Un citoyen présent à l'assemblée remercie les élus pour la contribution financière allouée par la municipalité à l'équipe de balle-molle de Ham-Nord faisant partie de la Ligue inter-village du vendredi soir (Ligue impliquant également des équipes de Wotton, St-Adrien, Ham-Sud, St-Camille et St-Georges).

Le maire lève l'assemblée à 20h15.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.